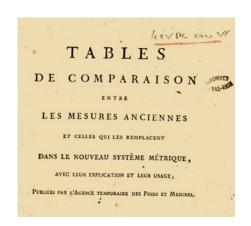
Principales mesures utilisées en Alsace sous l'Ancien Régime

La loi du 18 germinal an III (7 avril 1795) fonde le système métrique, appliqué réellement à partir de 1840.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les mesures varient d'une région à l'autre. Leur diversité est extrême en Alsace.

Voici pourtant quelques précisions, extraites, pour l'essentiel, de l'ouvrage de Roland MARX, *Révolution et classes* sociales en Basse-Alsace.



Mesures de longueur

La table de réduction conservée aux Archives sous la cote 123 J 15 indique comment réduire les anciennes mesures de longueur en mètres.

Mesure ancienne	valeur en mètres
1 ligne	0,0029 m.
1 pouce (10 lignes)	0,0290 m.
1 pied (10 pouces)	0,2909 m.
1 toise (10 pieds)	2,9090 m.
1 verge	3,2473 m.
1 perche	7,1440 m.
1 aune de Paris	1,188 m.
1 aune de Lorraine	0,639 m.
1 aune de Provins	0,826 m.
1 aune d'Epinal	0,658 m.
1 aune de Bruyères	0,785 m.
1 aune de Senones	0,714 m.

Pied de Strasbourg

Le "pied de Strasbourg" représente, en 1774, 10 pouces 3 lignes et 6 points (source : *Encyclopédie d'Yverdon*, t. 33, 1774).

Verge du Ban-de-la-Roche

La verge du Ban de la Roche contient 10 pieds français, mais le pied, le pouce et la ligne sont de même longueur que dans le pied de France.

Mesures de superficie

L'unité courante est l'arpent, appelé aussi *Acker* ou *Morgen*. Il est divisé en quartiers ou *Vierzel*. Le *Juchert* équivaut généralement à cinq quartiers.

Mesures de grains

L'unité de base est le rézal ou *Viertel*. Il est divisé en 6 boiseaux ou *Sester* et 24 picotins ou *Vierling*. Le *Viertel* de blé correspond à 116 à 128 litres. Le *Viertel* d'avoine correspond à 130 à 135 litres.

Mesures de liquides

Les unités habituelles sont :

- le foudre, appelé également Fuder,
- I'aime ou Ohm ou Ohmen,
- le pot ou Mass.

Mesures du bois coupé

L'unité courante est la corde. Selon les localités, elle vaut de 1,83 m3 à 3,23 m3.

Sources secondaires et orientation bibliographique

Aufschlager (Jean-Frédéric), *Nouvelle description historique et topographique des deux départements du Rhin*, tome second, Strasbourg : Jean-Michel Heitz imprimeur éditeur, 1826.

Carondelet, Tables de réduction contenant la comparaison des anciennes mesures aux nouvelles et des mesures nouvelles aux anciennes, Strasbourg : Levrault, an X, 1 vol. in-8°.

De Felice (Fortunato Bartolomeo), Encyclopédie, ou dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines, dite Encyclopédie d'Yverdon, volume 33, Yverdon (Suisse), 1774.

Engel (Franz), Tabellen alter Münzen, Maße und Gewichte zum Gebrauch für Archivbenutzer, Rinteln 1970.

Hanauer (Auguste), Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne. Tome deuxième : denrées et salaires, Paris-Strasbourg 1878.

Marx (Roland), *Révolution et classes sociales en Basse-Alsace*, Paris : Bibliothèque Nationale, 1974, 572 p. ADBR, cote Bibliothèque 8° 1601 (p. 27).

Reuss (Rodolphe), L'Alsace au XVIIe siècle au point de vue géographique, historique, administratif économique, social, intellectuel et religieux, Paris : Emile Bouillon éditeur, 2 vol. (735-638 p.) ; 1897; 1898.

Verdenhalven (Fritz), Alte Maße, Münzen und Gewichte aus dem deutschen Sprachgebiet, Neustadt an der Aisch, 1968.

Sources à consulter aux Archives départementales du Bas-Rhin

Poids et mesures : instructions et correspondance générale. Comprend notamment un « tableau de comparaison entre les mesures anciennes et celles qui les remplacent dans le nouveau système métrique ».

1792 - an VII

Equivalence des mesures de longueur anciennes et 123 J 15 modernes valables en Lorraine et Alsace.

Vers 1800